



Angers, le 24 octobre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Inauguration des nouveaux aménagements du parc Démazis

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, a inauguré aujourd'hui les nouveaux aménagements du parc Démazis, parc public emblématique du quartier du Lac de Maine, en présence d'Hélène CRUYPENINCK, Adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville, et de Sophie LEBEAUPIN, Adjointe aux quartiers Lac de Maine et Belle-Beille.

Après les parcs Saint Léonard, en 2021, et la Madeleine, en 2022, le parc Démazis est le troisième parc de la ville d'Angers à bénéficier d'un réaménagement dans le cadre du plan du « Schéma Directeur des Paysages Angevins » et du « Plan Nature en Ville » portés par la ville.

Fruit d'une concertation avec les habitants du quartier, le nouvel aménagement de ce parc de 12 350 m<sup>2</sup> permettra d'accroître son attractivité en répondant aux évolutions des usages des Angevins tout en favorisant un environnement durable et respectueux de la biodiversité. Les usagers du parc bénéficient désormais, entre autres, d'une circulation améliorée, d'une aire de jeux en bois et d'espaces de rencontres, de nouveaux aménagements pratiques (borne fontaine, accroche-vélos...) et de nouvelles plantations au profit de la biodiversité.

Le nouvel aménagement du parc Démazis en 5 objectifs :

- 1. Améliorer les circulations et les liaisons au sein du parc** : rénovation et création de cheminements pour permettre une boucle de balade ;
- 2. Développer les usages récréatifs et conviviaux** : création d'une aire de jeux en bois, d'espaces de rencontre avec assises et d'un espace scénique pour les événements associatifs d'été ;
- 3. Améliorer le cadre de vie et la tranquillité du parc** : déploiement d'un réseau d'éclairage, installation d'une borne fontaine, d'accroches vélo et de corbeilles ;
- 4. Agir pour la biodiversité** : plantation de 17 arbres et création de 280 m<sup>2</sup> de massifs d'arbustes et de vivaces ;
- 5. Valoriser le parc et accroître son attractivité** : amélioration de la signalétique d'accueil et du jalonnement du parc.

*« Le réaménagement du parc Démazis est une nouvelle illustration de l'engagement de la municipalité à offrir un cadre de vie de qualité et respectueux de l'environnement à tous les Angevins. Le nouveau visage du parc a été conçu avec les Angevins, pour mieux répondre à leurs attentes. Je suis très heureux d'inaugurer aujourd'hui les nouveaux aménagements de ce parc, lieu de partage et de rencontres. »*

Christophe BÉCHU, maire d'Angers